Date de révision 15/02/2013
Révision 10
Remplace la date 24/07/2012

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE
## Efface Micro Rayures tube

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

| | |
|---|---|
| Nom commercial | Efface Micro Rayures tube |
| No du produit | 62021651031, 69081380840, 62021351031, HAPP0501A, XITM0016A, HAPP0024A |
| Synonymes, Nom Déposé | 5010218001404 |
| Notes d'enregistrement REACH | C'est un mélange, pas de renseignements sur l'inscription figurant dans le présent document. Holt sont classés comme utilisateur en aval. |

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|---|---|
| Utilisations identifiées | Produit de soins pour automobiles. Produit à polir. |

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|---|---|
| Distributeur | Holt Lloyd International Ltd<br>Barton Dock Road<br>Stretford<br>Manchester<br>M32 0YQ - England, UK<br>+44 (0) 161 866 4800<br>FAX +44 (0) 161 866 4854<br>A Holts Car Care Product<br>www.holtsauto.com |
| Personne À Contacter | Contact Email address: info@holtsauto.com |

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

FR - INRS Tél :+33 (0)1.45.42.59.59 24hrs
Numéro de téléphone des services nationaux d'urgence
http://echa.europa.eu/en/web/guest/support/helpdesks/national-helpdesks/list-of-national-helpdesks

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

| | | |
|---|---|---|
| | Risques Physiques et Chimiques | Non classé. |
| | Pour l'homme | Non classé. |
| | Pour l'environnement | Non classé. |
| Classification (1999/45/CEE) | Non classé. | |

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008
Aucun pictogramme requis.

Conseils De Prudence

| | |
|---|---|
| P102 | Conserver hors de la portée des enfants. |
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P333+313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |

| | |
|---|---|
| P501 | Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale. |

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

| | |
|---|---|
| EUH208 | Contient du (de la) 1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE. Peut déclencher une réaction allergique. |

### 2.3. Autres dangers

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélanges

| DISTILLATS PETROLIERS LEGERS, HYDRODESULFURES- KEROSENE | | 10-30% |
|---|---|---|
| No CAS : 64742-47-8 | No CE : 265-149-8 | |

| Classification (CE 1272/2008) | Classification (67/548/CEE) |
|---|---|
| Non classé. | Xn;R65.<br>R66. |

| DISTILLATS LÉGERS (PÉTROLE), HYDROTRAITÉS; KÉROSÈNE - NON SPÉCIFIÉ | | 10-30% |
|---|---|---|
| No CAS : 64742-47-8 | No CE : 265-149-8 | |

| Classification (CE 1272/2008) | Classification (67/548/CEE) |
|---|---|
| Asp. Tox. 1 - H304 | Xn;R65 |

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Notes d'enregistrement REACH C'est un mélange, pas de renseignements sur l'inscription figurant dans le présent document. Holt sont classés comme utilisateur en aval.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales

Traiter de manière symptomatique.

Inhalation

Mode d'exposition improbable car le produit ne contient pas de substances volatiles.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Ne rien donner à boire si la victime est inconsciente. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec d'eau ou une solution oculaire pendant 10 mn. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

Inhalation

Événement peu probable mais possibilité de développement de symptômes similaires à ceux observés en cas d'ingestion.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion.

Contact avec la peau

Irritation de la peau. Un contact prolongé avec la peau peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.

Contact avec les yeux

Irritation des yeux et des muqueuses. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou faire pleurer les yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, des gaz nocifs (CO, CO2, NOx) peuvent se produire.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Risques particuliers

En cas d'incendie, des vapeurs toxiques et corrosives peuvent se produire.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Choisir un équipement de protection individuelle en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

Critères De Stockage

Entreposage non spécifié.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Description Des Ingrédients

WEL = Workplace Exposure Limits

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation générale et localisée appropriée.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire n'est pas requise.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Les gants en caoutchouc sont recommandés. EN374

Protection des yeux

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|---|
| Aspect | Pâte colorée. |
| Couleur | Brun clair. |
| Odeur | Presque sans odeur. |
| Pression de vapeur | <1 kPa |
| Valeur pH, Solution Concentrée | 10.0 |
| Point d'éclair (°C) | |
| Non disponible. | |
| | Sans justification scientifique. |

### 9.2. Autres informations

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable.

Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières À Éviter

Pas de groupe d'incompatibilité noté.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques

Aucune information disponible.

Inhalation

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Ingestion

Peut causer des gênes en cas d'ingestion. Peut causer des douleurs à l'estomac ou des vomissements.

Contact avec la peau

Le contact prolongé et fréquent peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.

Contact avec les yeux

Des éclaboussures peuvent provoquer une irritation.

Mises En Garde Sur La Santé

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Non reconnu comme dangereux pour l'environnement. Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

### 12.1. Toxicité

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Ce produit contient des substances qui sont solubles dans un milieu aquatique et qui peuvent se diffuser dans le milieu aquatique.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucuns connus.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

Classification Dechets

nwg (nicht wassergefährdend)

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|---|---|
| Généralités | Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID). |

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquettes De Transport

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Directive sur les substances dangereuses 67/548/CEE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Detergents Regulation EC 648/2004 Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

| | |
|---|---|
| Émise Par | Technical Department |
| Date de révision | 15/02/2013 |
| Révision | 10 |
| Remplace la date | 24/07/2012 |

| | |
|---|---|
| No FDS | 13613 |
| État De La Fiche De Sécurité | Approuvé. |
| Date | 20/02/07 |

Phrases - R (Texte Intégral)

| | |
|---|---|
| R66 | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. |
| R65 | Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. |
| NC | Non classé. |

Mentions De Danger Completes

| | |
|---|---|
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.